



Syndicat majoritaire
Du CP PERPIGNAN

Profil PSY violent : Combien d'agressions faudra-t-il encore ?

Le lundi 11 mai 2026

Le 17 avril dernier, un détenu transféré en urgence depuis l'établissement du Port (La Réunion) a été affecté, à notre grande surprise, au CP de Perpignan.

Ce détenu, au profil particulièrement instable et violent, est **l'auteur de plusieurs agressions graves commises sur des personnels pénitentiaires d'outre-mer ainsi que sur des détenus**. Avant son arrivée dans notre établissement, les syndicats de La Réunion avaient clairement indiqué que ce détenu ne relevait plus d'une gestion en détention classique et réclamaient son orientation vers une structure spécialisée de type UHSA ou UDV, inexistantes sur leur île.

Aujourd'hui, à 17h15, un agent de la brigade QI/QD répondait à une demande du détenu afin de lui remettre une pelle et une balayette. **Ce dernier s'est immédiatement jeté sur notre collègue dès l'ouverture de la porte de cellule. La brute a porté plusieurs coups de poing violents à la tête (hématomes au visage, crane et avant-bras droit) avant de parvenir à sortir sur la coursive**. Grâce à la réactivité des personnels présents, l'individu a pu être rapidement maîtrisé, empêchant **une agression encore plus dramatique**. Notre collègue blessé et choqué a dû être pris en charge aux urgences. Son état nécessite **une ITT de 3 jours**, sous réserve de complications.

L'UFAP UNSa Justice lui apporte tout son soutien et lui souhaite un prompt rétablissement.

L'UFAP UNSa Justice demande une comparution immédiate **de ce « dingo »** devant la justice.

L'UFAP UNSa Justice exige, comme les organisations syndicales des DOM, une orientation de l'individu vers une unité pour détenus violents ou une Unité Hospitalière Spécialement Aménagée.

L'UFAP UNSa Justice réclame la construction rapide d'ESA (Établissements Spécialement Adaptés) destinés aux détenus aux profils psychiatriques violents incompatibles avec la détention classique. Les personnels pénitentiaires ne doivent plus être exposés à des individus dont la dangerosité est parfaitement identifiée.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset

